

## ARRÊTÉ N° 19-039

### PORTANT NOMINATION DE MADAME CATHERINE MARSHALL, DIRECTRICE DE LABORATOIRE CENTRE DE RECHERCHE AGORA

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2,*
- Vu la délibération du conseil d'administration en date du 21 mars 2016 portant élection de Monsieur François GERMINET en tant que président de l'Université,*
- Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*
- Vu le règlement intérieur du laboratoire AGORA,*
- Vu l'élection de Madame Catherine MARSHALL en qualité de directrice du laboratoire AGORA par le conseil de laboratoire en date du 17 juin 2019,*

## LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Madame Catherine MARSHALL, professeure des universités, est nommée directrice du laboratoire AGORA (EA 7392).

#### Article 2 :

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de sa signature et pour une durée de cinq ans.

**Article 3 :** La directrice générale des services de l'Université de Cergy-Pontoise est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cergy, le 19 juin 2019

Le Président de l'Université,



François GERMINET

Transmis au rectorat le : 26 juin 2019

Publié le : 27 juin 2019